

Sexual Violence in the Military

(STO-TR-HFM-295)

Executive Summary

Sexual harassment and violence continue to be a pervasive problem in many NATO militaries, having a negative impact on capability, unit morale, cohesion, and operational readiness. Such behaviour also negatively affects individual physical and mental health, leading, in some cases, to PTSD and even suicide. Moreover, media stories about sexual violence and harassment among NATO members damage public perception and trust in NATO, especially on operations. This reporting may also be affecting retention and recruitment at a time when many militaries are struggling in these areas.

RTG HFM-295 was thus formed in the summer of 2018 with a panel of academics, policy experts, and active-service personnel from seven countries – Canada, Croatia, Germany, Romania, Sweden, the United Kingdom, and the United States – to develop a culturally sensitive instrument for collecting data on sexual harassment and sexual violence, to update the definitions of these terms, and to develop training scenarios.

Given the considerable inconsistency in measuring data on sexual harassment and sexual violence across the seven countries, the panel developed a common, culturally sensitive instrument that could be used in all NATO countries. The instrument was then translated into the languages of the member nations as well as into French and Spanish. The methods used and the survey and definitions can be found in Chapter 9.

The panel developed the following definitions of sexual harassment and sexual violence that can be used across NATO nations:

Sexual harassment is defined as “behaviour of a sexual nature that is unwanted and has the purpose or effect of violating your dignity. Including, but not limited to any unwelcome sexual advance, unwanted sexual attention, requests for sexual favours, or verbal, online or physical acts or gestures of a sexual nature.”

Sexual assault is defined as “unwanted sexual contact and includes a broad range of behaviours, ranging from unwanted sexual touching to sexual violence.”

Further, the panel developed a number of scenarios for use in training in NATO countries (Chapter 10). Each scenario addresses a different form of sexual violence in a range of military contexts, and all can be adapted to different nation’s cultures and circumstances. Respondents read the scenarios and decide on a course of action using the policies and procedures in place in their military. Reviewing the results of this training can therefore be used to refine responses to sexual violence across NATO.

The panel’s three recommendations for NATO follow on its work:

- 1) Adopt the panel’s common definitions for sexual harassment and sexual violence across NATO documents.
- 2) Use the RTG’s validated tool for collecting data on the range of issues relating to sexual harassment and sexual violence, which will enable reflection and action to tackle issues.
- 3) Invest in technologies and training interventions to change attitudes, culture, and behaviours and to eradicate sexual harassment and sexual violence in the workplace.

Finally, the panel has committed to working with NATO leaders to integrate the definitions of sexual harassment and violence that the expert group has developed into NATO policies and frameworks alongside the validated survey instrument.

Violence sexuelle dans l'armée

(STO-TR-HFM-295)

Synthèse

Le harcèlement sexuel et la violence sexuelle, toujours répandus dans de nombreuses armées de l'OTAN, ont une incidence négative sur les capacités, le moral des unités, la cohésion et l'état de préparation opérationnelle. Ces comportements nuisent également à la santé physique et mentale des individus et engendrent, dans certains cas, un SSPT, voire poussent au suicide. De plus, ce que relatent les médias sur la violence sexuelle et le harcèlement sexuel au sein de l'OTAN nuit à la réputation de cette dernière auprès du grand public ainsi qu'à la confiance qui lui est témoignée, en particulier en ce qui concerne les opérations. Ce constat peut également avoir une incidence sur la conservation des effectifs et le recrutement, alors même que de nombreuses armées rencontrent des difficultés dans ces domaines.

Le RTG-295 a ainsi été créé, à l'été 2018, avec un panel d'universitaires, d'experts politiques et de membres du personnel actifs issus de sept pays (Allemagne, Canada, Croatie, États-Unis, Roumanie, Royaume-Uni et Suède). Ses missions ? Développer un instrument tenant compte de la dimension culturelle pour collecter des données sur le harcèlement sexuel et la violence sexuelle, mettre à jour les définitions de ces termes, et mettre au point des scénarios de formation.

Compte tenu de l'incohérence des méthodes de mesure des données sur le harcèlement sexuel et la violence sexuelle mises en place dans les sept pays, le panel a développé un instrument commun qui tient compte de la dimension culturelle et peut être utilisé dans tous les pays de l'OTAN. L'instrument a ensuite été traduit dans les langues des pays membres ainsi qu'en français et en espagnol. Les méthodes utilisées ainsi que l'étude et les définitions figurent au Chapitre 9.

Le panel a rédigé les définitions du harcèlement sexuel et de la violence sexuelle suivantes, qui peuvent être utilisées dans tous les pays de l'OTAN :

Le harcèlement sexuel est défini comme « un comportement à caractère sexuel non désiré ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à votre dignité. Il inclut, sans s'y limiter, toute avance sexuelle inopportune, toute attention sexuelle non désirée, toute demande de faveurs sexuelles, ou tout geste ou acte verbal, en ligne ou physique de nature sexuelle. »

Les agressions sexuelles sont définies comme « des contacts sexuels non désirés qui englobent un large éventail de comportements, des contacts sexuels non désirés aux violences sexuelles ».

En outre, le panel a élaboré un certain nombre de scénarios à utiliser dans le cadre de la formation au sein des pays de l'OTAN (Chapitre 10). Chacun d'entre eux, qui traite d'une forme de violence sexuelle différente, dans divers contextes militaires, peut être adapté à différentes cultures et circonstances nationales. Il incombe aux répondants de lire les scénarios et de décider d'une ligne de conduite à adopter en fonction des politiques et des procédures en place au sein de leur armée. L'étude des résultats de cette formation peut donc servir à affiner les mesures à prendre contre la violence sexuelle au sein de l'OTAN.

Les trois recommandations du panel pour l'OTAN découlent de ce travail :

- 1) Adopter les définitions communes établies par le panel pour ce qui est du harcèlement sexuel et de la violence sexuelle, et ce, dans tous les documents de l'OTAN ;

- 2) Utiliser l'outil validé par le RTG pour collecter des données sur les différents problèmes liés au harcèlement sexuel et à la violence sexuelle afin de réfléchir et d'agir en vue de la résolution des problèmes ;
- 3) Investir dans des technologies et des formations pour faire évoluer les attitudes, la culture et les comportements et éradiquer le harcèlement sexuel ainsi que la violence sexuelle sur le lieu de travail.

Enfin, le panel s'est engagé à collaborer avec les dirigeants de l'OTAN pour intégrer les définitions du harcèlement sexuel et de la violence sexuelle, développées par le groupe d'experts, dans les politiques et les cadres de l'OTAN, en plus de l'instrument d'étude validé.